



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

site Internet

Question écrite n° 88951

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de M. le Premier ministre sur la création du site officiel en ligne france.fr qui soulève maintes interrogations. Réalisé par le service d'information du Gouvernement (SIG), ce site vise un double objectif : d'abord, il se veut « le portail multilingue de référence de l'ensemble des ressources et services de l'Internet public français » ; ensuite, il ambitionne de « promouvoir l'image, les valeurs et les spécificités de la France dans le monde ». L'internaute potentiel est supposé surfer sur des « thématiques fédératrices » lui permettant de « connaître, visiter, vivre, étudier, travailler et entreprendre » dans notre pays. Cette initiative de « vitrine numérique » de la France s'avère, somme toute, louable et pratique. Néanmoins, elle s'est heurtée à de sérieuses difficultés et connaît divers ratages dommageables à la réputation de notre pays. Le lancement du site a donné lieu à un couac dont la presse internationale s'est largement gaussé : son ouverture le 14 juillet n'a duré que quelques heures, en raison d'une série de graves dysfonctionnements dont l'inadaptation d'un serveur. C'est seulement au bout d'un mois que ces problèmes furent résolus mais d'autres surgirent puisque la version interactive n'est prévue que pour le mois de novembre. Il lui demande d'expliquer les raisons de ces ratés successifs. Il souhaite également connaître le coût global de ce site qui a mobilisé tant d'intervenants. Il voudrait aussi savoir pourquoi ce site est si peu attractif sur le plan formel et pourquoi il ne permet pas de naviguer en chinois, en japonais, en arabe et en russe. Enfin, il se demande pourquoi ce portail ne présente pas une thématique spécifique consacrée à l'histoire de France, alors que la géographie et les institutions, par exemple, sont explicitées.

Texte de la réponse

France.fr, portail officiel de la France, a connu des dysfonctionnements lors de son ouverture le 14 juillet. Il ne s'agit pas de l'inadaptation d'un serveur, mais d'une mauvaise configuration générale de l'architecture d'hébergement. Celle-ci relève d'un problème de coordination entre l'entreprise titulaire du marché France.fr et l'un de ses sous-traitants. Après audits généraux de l'hébergement et de l'applicatif et identification du problème, l'hébergement étant clairement identifié comme défaillant, le SIG a demandé à son fournisseur de changer de sous-traitant. L'ensemble de ces opérations, pendant l'été, a pris trois semaines et demie, tests de montée en charge et de sécurité compris. La version interactive de France.fr n'était pas prévue pour novembre 2010, mais pour le courant de l'année 2011. Il a été décidé d'avancer le lancement de cette version participative à novembre 2010 afin d'offrir aux internautes de nouvelles fonctionnalités. France.fr, au moment de sa remise en ligne mi-août 2010, avait coûté 1,2 Meuros TTC. Aujourd'hui, son coût total s'élève à 1,7 Meuros (version participative, nouveaux développements et contenus inclus). Les intervenants pour la conception, réalisation et animation du portail n'ont pas été particulièrement nombreux au regard de la dimension du projet : trois personnes au SIG et une dizaine de personnes mobilisées sur le projet au sein de l'entreprise titulaire du marché France.fr. L'audience actuelle de France.fr est en moyenne de plus de 100 000 visiteurs uniques/mois, ce qui place le portail France dans la moyenne supérieure des sites de pays, devant par exemple le site allemand Deutschland.de (50 000 visiteurs uniques en moyenne par mois, données Google). Dès la conception du site France.fr, l'emploi de certaines langues a été différé à l'année 2 et 3 de développement du portail, pour des

raisons financières liées au coût élevé des traductions en langues non romanes (en moyenne 150 000 euros par langue de budget traduction), mais également pour des raisons techniques : ces langues impliquent une reconfiguration ergonomique du portail, le gabarit des pages devant être totalement repensé pour les publics cibles. L'intégration du chinois est, par exemple, en cours d'étude. Enfin, l'histoire de France est bien présente - de façon transversale - sur France.fr au travers de ses différentes rubriques : du patrimoine architectural et artistique français, aux prix Nobel nationaux, sans oublier les écrivains, poètes ou institutions culturelles telles que la Comédie-Française, l'histoire de la Marseillaise ou des symboles républicains. Une nouvelle rubrique a été mise en ligne présentant, par le biais d'une animation, les grandes dates de l'histoire de France et les biographies afférentes.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88951

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2010, page 10125

Réponse publiée le : 15 novembre 2011, page 11971